

Prévention des infections associées aux soins

CONTEXTE

Les infections associées aux soins ont constitué ces vingt dernières années une véritable préoccupation pour la sécurité des patients et un enjeu important pour les professionnels de santé. Une infection associée aux soins est une infection survenant au cours ou au décours d'une prise en charge (diagnostique, thérapeutique, palliative, préventive ou éducative) d'un patient, en établissement ou au domicile.

OBJECTIFS ET PRE REQUIS

Appréhender les notions d'infection associées aux soins et de démarche qualité

Maîtriser les pratiques d'hygiène dans le cadre des soins de base

Identifier les outils de la démarche qualité appliqués aux soins d'hygiène

Connaître les pratiques relatives à l'hygiène de l'environnement du patient

Prérequis : Aucun

CATEGORIE PROFESSIONNELLE

Infirmiers et aides-soignants

CONCEPTEUR – FORMATEUR

Infirmier hygiéniste

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Méthode démonstrative et interactive.

Mode d'Exercice du Participant : Formation présentielle

Un support de formation est remis à chaque participant

CONTENU

Séquence 1

Les infections associées aux soins

La surveillance des infections associées aux soins



Prévention des infections associées aux soins

L'organisation de la lutte contre les infections associées aux soins

Les obligations et responsabilités professionnelles

Démarche d'amélioration continue de la qualité appliquée à l'hygiène hospitalière

Séquence 2 : les précautions standard

L'hygiène corporelle et la tenue professionnelle

L'hygiène des mains

La gestion des excréta

Les circuits propres et sales

La prévention des accidents d'exposition au sang

Séquence 3 : les précautions complémentaires

Bactéries Multi-Résistante et Hautement Résistante émergentes

Les virus

Les champignons

La mise en place des précautions complémentaires

Séquence 4 : Environnement

Les antiseptiques et les désinfectants

L'entretien des locaux et du matériel

Eau, air, surfaces, travaux

Soins et prévention des infections par site

MODALITE D'EVALUATION

Au début de la formation, un recueil des attentes des participants sera réalisé ainsi qu'une évaluation des acquis en début de formation.

A l'issue de la formation, une évaluation des acquis de la formation (Article L.6353-1 du Code Du Travail) et de la satisfaction seront réalisées par le formateur. Le prestataire délivrera au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.



Prévention des infections associées aux soins



**PRENDRE SOIN
DE VOTRE
AVENIR**

Parc de l'innovation, 183 rue de Menin
59520 Marquette-lez-Lille
Tél.: 03.20.91.79.79